



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 2582

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DES JEUNES DES QUARTIERS DIFFICILES

M. le président. La parole est à M. Georges Mothron, pour le groupe UMP.

M. Georges Mothron. Madame la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, nombre de nos quartiers sont le creuset et le reflet, depuis des dizaines d'années, des maux de notre société : violence, habitat déqualifié, disparition des commerces de proximité, absence de lieux de vie et d'échange. Jeudi dernier, le Premier ministre a réuni le Comité interministériel des villes et du développement social urbain, auquel vous avez participé. Dans la continuité des actions menées par le Gouvernement, l'objectif de ce comité a été de refonder les bases de la politique de la ville pour les années à venir. En effet, les violences urbaines qu'ont connues nos quartiers difficiles voici quelques mois, au-delà des agissements de certains agitateurs délinquants, étaient un cri d'alerte face à une situation souvent ressentie comme sans issue par les jeunes de ces quartiers. Aussi le Gouvernement s'attache-t-il à offrir à tous ces jeunes une vision d'avenir et les moyens de réussir leur intégration dans notre société et leur insertion sur le marché du travail. Pour gagner cette bataille, le CPE, le développement de la formation en alternance et de l'apprentissage, la création de lieux d'écoute pour les jeunes ou la lutte contre les discriminations sont des mesures qui participent toutes d'une même dynamique : redonner confiance et des chances réelles à notre jeunesse.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous rappeler toute la mobilisation du Gouvernement pour une véritable politique globale vers la réussite de notre jeunesse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Vous rappelez à juste titre, monsieur Mothron, que le Premier ministre a souhaité présider lui-même, jeudi dernier, la réunion du Comité interministériel à la ville. Plusieurs décisions importantes ont été prises.

La première est un engagement fort du Gouvernement de contractualiser à nouveau entre l'État et les villes, pour accompagner ces dernières dans les domaines du quotidien.

Le premier de ces domaines est évidemment celui de l'emploi. Outre les mesures prises par le Gouvernement - contact systématique, chaque mois, de tous les jeunes avec l'ANPE afin de définir avec eux une démarche professionnelle, apprentissage et CPE -, la mise en place de l'accompagnement du service civil volontaire et du service " défense deuxième chance " offrira à de nombreux jeunes une autre solution pour démarrer un parcours professionnel.

Nous allons également soutenir les dispositifs " école de la deuxième chance ", qui, eux aussi, apportent une solution à des jeunes très éloignés du monde scolaire et du milieu de l'emploi.

Le deuxième volet est celui de l'éducation. La formation et l'accompagnement à l'école sont le moyen d'inscrire les jeunes dans des parcours personnels de réussite. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il faut donc renforcer les équipes de réussite éducative : c'est là le premier dispositif dédié au jeune lui-même, qui prévoit un accompagnement visant à répondre à ses besoins et à ceux de sa famille.

Nous lançons, avec Gilles de Robien, les collèges " ambition réussite " (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), qui donneront aux jeunes, dans des quartiers ciblés, les moyens de se former.

Le troisième grand domaine est celui de la citoyenneté et de la médiation sociale. Nous allons doubler le nombre de postes des adultes-relais, ces acteurs du quotidien à la disposition des associations, qui permettent de créer ce lien social dont on a tant besoin dans les quartiers. Sur la base de contrats de ville renouvelés et avec des moyens sans précédent pour la politique de la ville, nous avons tous les outils pour répondre aux attentes des jeunes de nos quartiers. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2582

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mars 2006